

Commencer une nouvelle vie en Ontario

Un guide pour les nouveaux arrivants

VOUS RENSEIGNER SUR : VOTRE NOUVEAU LIEU DE RÉSIDENCE ET VOTRE NOUVELLE COLLECTIVITÉ

En tant que nouvel arrivant en Ontario, vous vous posez sans doute beaucoup de questions.

Le présent guide vise à vous renseigner au sujet des aspects suivants :

- trouver des services dans votre collectivité;
- chercher un emploi et de la formation;
- améliorer vos compétences linguistiques;
- obtenir d'autres types d'aides.

Pour commencer

Il faut compter un certain temps pour s'adapter à une nouvelle collectivité et à nouveau mode de vie. Certains nouveaux arrivants en Ontario s'adaptent rapidement et facilement. Par exemple, si vous avez des amis ou des membres de votre famille qui sont déjà établis, ils pourront sans doute vous aider. Pour d'autres, l'établissement en Ontario exigera plus de temps.

Où trouver de l'aide

Services d'aide à l'établissement

Les nouveaux arrivants ont souvent besoin d'aide, en particulier au cours de leurs premiers mois en Ontario. Il est important de savoir qu'il existe de nombreux services qui peuvent vous fournir l'aide dont vous avez besoin. Ces services, appelés « services d'aide à l'établissement », sont offerts dans de nombreuses collectivités ontariennes. Ils sont gratuits et ils peuvent souvent fournir de l'aide dans plusieurs langues. Voici quelques-unes des façons dont les services d'aide à l'établissement peuvent vous aider :

- répondre à vos questions au sujet de votre nouvelle collectivité;
- vous aider à chercher un emploi ou à recevoir une formation plus poussée;
- trouver une école ou une garderie;
- accéder aux services de santé;
- trouver les services gouvernementaux et communautaires dont vous avez besoin;
- assurer la traduction de documents ou fournir des services d'interprétation;
- vous aider à trouver des cours de français ou d'anglais;
- vous aider à trouver un logement;
- vous aider à remplir des formulaires.

Comment trouver les services d'aide à l'établissement près de chez vous

Il existe des services d'aide à l'établissement à l'intention des nouveaux arrivants dans la plupart des collectivités ontariennes. Pour trouver les services offerts dans votre collectivité, consultez la section « Après votre arrivée » du site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.

Liste de vérification : s'établir en Ontario

Voici quelques-unes des premières mesures prises par les nouveaux arrivants après leur arrivée au Canada. Les services d'aide à l'établissement de votre collectivité peuvent vous aider à cet égard ainsi que pour les nombreuses autres démarches que vous devrez faire :

- ✓ trouver un logement;
- ✓ demander un numéro d'assurance sociale (NAS);
- ✓ demander une carte Santé de l'Ontario (OHIP);
- ✓ ouvrir un compte bancaire;
- ✓ obtenir des renseignements sur le travail en Ontario;
- ✓ trouver les services dont vous avez besoin, près de chez vous;
- ✓ trouver un médecin, un dentiste et d'autres services de santé;
- ✓ communiquer avec un centre d'emploi afin d'obtenir de l'aide pour chercher un emploi;
- ✓ trouver une bibliothèque publique et d'autres services communautaires;
- ✓ obtenir des renseignements au sujet de vos droits comme employé ou locataire;
- ✓ trouver une école pour vos enfants;
- ✓ demander la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE);
- ✓ obtenir une carte de votre collectivité et vous renseigner au sujet des services de transport en commun;
- ✓ trouver des cours de langue pour vous et les membres de votre famille;
- ✓ vous renseigner sur les endroits où vous pouvez acheter les choses dont vous avez besoin;
- ✓ faire une demande de permis de conduire.

Services de formation linguistique

Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. Il est important que vous soyez capable de communiquer dans la langue de votre collectivité et la langue qui est utilisée au travail. De nombreux nouveaux arrivants ont étudié le français ou l'anglais avant de s'établir en Ontario.

Il y a aussi un grand nombre de services en Ontario qui peuvent vous aider à améliorer vos compétences linguistiques. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la section « Learn English » ou « Apprendre le français » du site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.

Autres services à l'intention des nouveaux arrivants

Il y a de nombreux autres types de services communautaires que vous jugerez peut-être utiles. Ces services comprennent notamment :

- les services d'emploi;
- les services d'éducation;
- les bibliothèques publiques;
- les centres d'information communautaires;
- les centres de santé communautaire;
- les centres de loisirs communautaires.

Les services d'emploi

L'Ontario offre une grande variété de possibilités d'emploi et de carrière. Demandez aux services d'aide à l'établissement qui se trouvent près de chez vous des renseignements au sujet des :

- **ateliers de recherche d'emploi**, qui peuvent vous aider à améliorer vos aptitudes en matière de recherche d'emploi;
- **programmes de mentorat**, qui peuvent vous aider à rencontrer une personne qui exerce la même profession que vous;
- **programmes de stages de travail**, qui peuvent vous aider à obtenir l'expérience de travail canadienne dont vous avez besoin;
- **programmes de formation-relais**, qui peuvent vous aider à améliorer vos compétences et à vous permettre d'accéder plus rapidement à l'exercice de votre profession.

Exercez-vous une profession?

Vous devriez vous renseigner le plus possible avant votre arrivée au sujet de ce que vous devez faire pour exercer votre profession. Si vous êtes un professionnel, comme un médecin ou un enseignant, vous pouvez recevoir l'aide d'Expérience Globale Ontario (EGO) : un centre d'accès et de ressources à l'intention des personnes formées à l'étranger. EGO aide les personnes formées à l'étranger à déterminer comment elles peuvent se qualifier pour exercer une profession en Ontario. Pour en savoir davantage sur Expérience Globale Ontario et le travail en Ontario, consultez la section « Travailler » du site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.

Les services d'éducation

Vous devrez peut-être inscrire vos enfants à l'école. Ou vous voudrez peut-être poursuivre vos propres études. Pour en savoir davantage à ce sujet, consultez la section « Étudier » du site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.

Les bibliothèques publiques

Vous trouverez des bibliothèques publiques dans la plupart des collectivités de l'Ontario. Elles offrent de nombreux services gratuits. Vous pouvez devenir membre de votre bibliothèque locale afin d'emprunter des livres, des disques, des films et d'autres articles. Certaines bibliothèques offrent du matériel dans plusieurs langues et la plupart d'entre elles offrent un accès gratuit à Internet. De nombreuses bibliothèques offrent aussi des programmes qui vous aideront à découvrir votre collectivité.

Les centres d'information communautaires

Les centres d'information communautaires peuvent vous aider à trouver des services dans votre localité. Vous pouvez trouver le centre d'information communautaire le plus près de chez vous en :

- composant le 211 à l'aide de votre téléphone (si vous habitez Toronto, la région de Niagara ou le comté de Simcoe);
- consultant la section « Après votre arrivée » du site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.

Les centres de santé communautaire

Les centres de santé communautaire offrent des services de santé et des services de promotion de la santé dans votre collectivité. On y trouve des médecins, du personnel infirmier, des diététistes, des conseillères et conseillers, ainsi que des travailleuses et travailleurs communautaires qui peuvent vous renseigner et vous conseiller au sujet de votre santé. Ils offrent également des services de soutien pour les jeunes, des services d'aide aux personnes âgées, des programmes pour les parents et les enfants et des programmes de développement communautaire.

Les centres de loisirs communautaires

En Ontario, chaque localité dispose de programmes communautaires et d'un centre de loisirs communautaire que vous pouvez utiliser. Certains centres ont une patinoire intérieure, des piscines ou des gymnases. Plusieurs programmes et installations sont accessibles gratuitement ou exigent des frais modestes.

Pour vous renseigner davantage

Vous souhaitez vous renseigner davantage sur la vie, le travail et les études en Ontario?
Consultez le site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.